

Faire venir ma fiancé en france alors qu'elle est illegal aux usa

Par fredro0518, le 24/10/2008 à 01:54

Bonjour à tous.

J'aimerai faire venir ma fiancée en France (visa touristique ou long séjour) pour, par la suite, nous marier et vivre en France. Le probleme est qu'elle réside en Floride (USA) est qu'elle est d'origine haïtienne... Que devons-nous faire ? Quelles démarches devons-nous effectuer pour y parvenir dans les plus bref délais ?

Par Tisuisse, le 24/10/2008 à 12:05

Vous allez en préfecture et vous demandez un dossier à remplir.

Par fredro0518, le 24/10/2008 à 14:53

dans qu'elle prefecture ??? elle habite en floride (comme toute sa famille d'ailleurs) mais n'a pas de carte de sejour americaine !! donc si elle sort du territoire americain elle ne pourra plus rerentré.. nous allons essayé de faire une demande de visa touristique a l'ambassade de france en haiti ! etendonné qu'elle est haitienne et muni d'un passeport haitien.. pensé vous que ce soit une bonne idée ???? merci d'avance pour vos reponses